

S'il reste plébiscité, le télétravail semble isoler les agents de l'éducation nationale

Marie Malaterre

L'administration a présenté, le 19 décembre dernier aux organisations syndicales, un nouvel outil de gestion du télétravail. L'occasion pour le syndicat général de l'éducation nationale Sgen-CFDT d'interroger les agents de l'éducation nationale travaillant en administration centrale sur leurs pratiques en matière de télétravail. Le tout également dans un contexte où l'on entend çà et là des discours annonçant la fin prochaine du travail à distance.

Parmi les agents interrogés, on trouve 84 % de fonctionnaire et 16 % de contractuels, dont 58 % sont en CDI et le reste en CDD. Le syndicat interpelle également sur le fait que 28 % des réponses concernent un personnel qui encadre. Des managers pour lesquels le télétravail peut recouvrir des enjeux bien particuliers. Plus de la moitié des répondants habitent en banlieue parisienne, 25 % à Paris, 15 % hors Île-de-France et les 4 % restants sont en affectation sur site.

L'étude a également sondé les agents sur leur temps de trajet domicile-travail. Un élément qui prend une importance de premier plan dans la prise en compte de la qualité de vie au travail et qui fait du télétravail un outil intéressant pour l'améliorer. Résultat : seuls 8 % des agents mettent moins de 30 minutes pour se rendre au bureau, 32 % passent entre 30 minutes et une heure dans les transports, 26 % entre 1 heure et 1 heure 30, 14 % de 1 heure 30 à 2 heures. Pour les agents restants, leur temps de trajet domicile-travail dépasse les 2 heures et dure même jusqu'à 3 heures et plus pour 5 % d'entre eux. La grande majorité des répondants travaillent à distance 2 jours par semaine, 29 %, seulement 1 jour et seul 1 % télétravaille 3 jours hebdomadaires. À noter qu'ils bénéficient d'une convention de télétravail dans l'immense majorité des cas.

Charge de travail globalement inchangée

La quasi-totalité des agents interrogés disent vouloir augmenter leur nombre de jours en télétravail. Parmi les bénéfices qu'ils retirent de cette nouvelle pratique, 67 % estiment que cela leur a permis de gagner en efficacité, 25 % de mettre en avant une meilleure organisation dans leur travail au quotidien. Seuls 5 % affirment en revanche que le télétravail a dégradé leurs conditions de travail et, dans un autre registre, seuls 3 % disent que cela a amélioré l'ambiance générale avec leurs collègues.

Au niveau de la charge de travail, 44 % des agents interrogés n'ont pas repéré d'impact du télétravail sur celle-ci, mais 19 % estiment tout de même qu'elle a "augmenté" ou "plutôt augmenté" sans que cela puisse pour autant être directement relié au travail à distance. Autre information marquante, 93 % des agents interrogés affirment que le télétravail les a isolés de leurs

collègues.

Plus loin, il est indiqué que 76 % des agents interrogés touchent l'indemnité télétravail, alors que 13 % disent ne pas la toucher et affirment qu'ils ne savent pas comment la demander et que les 11 % restants disent ne pas en avoir fait la demande. Dernier élément de taille : le syndicat a également interrogé les agents sur l'outil utilisé par le ministère pour la validation des jours de télétravail et 94 % d'entre eux estiment rencontrer des difficultés pour l'utiliser.